



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°63/2018/MEF/AC/MAIN

Le 3 décembre 2018 à 9 heures 30 minutes, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG) du Ministère de l'Economie et des Finances, Rabat-Chellah à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres des prix pour **la maintenance du système TADBIR pour la gestion intégrée du processus d'endettement et de la trésorerie au profit du Ministère de L'Economie et des Finances à Rabat.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie et des Finances - Rabat - Chellah. Bureau n°206, 2^{ème} étage Entrée «D»**, Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie et des Finances (www.finances.gov.ma (Rubrique "Appel d'Offres").

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de **trente-cinq mille dirhams (35 000.00 Dhs)**.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de **trois million cent trente-huit mille dirhams toutes taxes comprises 3 138 000,00 DH TTC)**.

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres en début de séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.